



Communiqué de Presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

L'ADTC a remis sa contribution à l'enquête publique sur le Plan de Déplacements Urbains 2030 de l'agglomération grenobloise

L'ADTC, qui compte plus de 800 adhérents, est une association d'usagers des transports collectifs, de cyclistes, de piétons, et qui milite depuis de nombreuses années dans la région grenobloise pour le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture et pour un meilleur partage de la rue en modérant la circulation automobile.

C'est donc très concernée et avec beaucoup d'intérêt que l'ADTC a examiné le projet de PDU soumis à l'enquête publique,

D'une manière générale, l'ADTC a trouvé dans les premiers chapitres - point sur l'existant et objectifs - de bons éléments qui vont dans le sens de l'action de l'association.

L'ADTC a apprécié les choix volontaristes sur le développement des modes actifs (piétons et vélos) et la mise en place de mesures d'accompagnement pour faire évoluer les comportements.

Si l'ADTC a formulé dans sa contribution un avis favorable, cet avis est cependant assujéti de 16 réserves dont certaines apparaissent essentielles et nécessitent de faire évoluer le projet de PDU.

Une programmation et un choix des investissements en infrastructures de transport à revoir complètement

L'ADTC ne comprend pas pourquoi le projet de PDU programme la réalisation du Métrocable en 2023, projet dont les prévisions de trafic sont très faibles, alors que prolongement de la ligne E ou la création d'un Tram-Train vers Pont de Claix et le Grand Sud est reporté en 2030, soit dans 12 ans, surtout quand les prévisions de trafic confirment les besoins très importants d'amélioration des transports collectifs dans ce secteur. Pour l'ADTC, le prolongement de la ligne E apparaît prioritaire et doit être engagé dès maintenant.

Pour l'ADTC, le projet de maillage du réseau de tramways apparaît comme une fausse bonne idée. D'un intérêt très limité pour les usagers, ce projet risque de perturber la régularité des tramways en générant des surcharges sur certains tronçons. Ce projet est à abandonner et les crédits à reporter sur des projets plus efficaces en termes de report modal.

Le choix du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) pour la ligne vers Meylan manque d'ambition. Seul le choix du mode tramway pourra avoir l'attractivité permettant de réaliser les objectifs de report modal de ce PDU.

Pour l'ADTC, l'affectation de 350 M€ pour des projets d'infrastructures est à revoir complètement.

Une gouvernance des mobilités à mettre en avant

Le projet de PDU a bien identifié la nécessité de travailler avec les territoires voisins (Grésivaudan, Voironnais) tant les problèmes de déplacements entre les territoires sont liés. Mais pour l'ADTC, la mise en place d'une structure unique de gouvernance des mobilités est une priorité que le PDU devrait afficher comme une condition de réussite des objectifs affichés.

Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo dans la métropole : il manque des mesures

Des solutions, comme des plans de circulation « en marguerite », qui empêchent la circulation de transit, l'apaisement des artères à 2x2 voies par réduction à 1x1 voie doivent compléter les plans vélos et piétons.

L'ADTC a proposé plusieurs améliorations du plan Piétons : au niveau des groupes scolaires, dans les quartiers périphériques ...

Développer les infrastructures pour les déplacements à vélo

Le programme Chonovélo doit avoir une suite après 2023 et l'ADTC a identifié plusieurs axes (au nord et au sud de la rocade sud, vers Claix, Vif et Varcès, des connexions avec le Grésivaudan, le Voironnais et le sud-Isère) et des compléments aux passerelles piétons/vélos doivent être apportés (passerelle sur l'Isère reliant le CHU à La Tronche à la rue Bizanet à Grenoble).

Renouvellement du parc de bus, un oubli : le trolleybus

Le projet de PDU prévoit le renouvellement du parc par des bus GNV et électriques. Compte-tenu des contraintes et incertitudes sur les bus électriques à batteries, l'ADTC demande que l'option trolleybus soit étudiée. Avec les progrès dont sont maintenant dotés les nouveaux trolleybus, St Etienne et Lyon ont relancé cette technique avec succès, Grenoble ne peut pas l'ignorer dans le PDU 2030.

Dessertes ferroviaires, réseaux de bus

Sur ces sujets, l'ADTC a fait des propositions : un cadencement des dessertes ferroviaires dès maintenant sans investir dans les infrastructures, l'amélioration de l'offre sur les lignes Proximo avec le cadencement et la desserte du centre-ville.

Contacts presse :

- Emmanuel Colin de Verdière, secrétaire de l'ADTC
- François Lemaire, vice-président de l'ADTC